Ajout ou retrait d’un cotitulaire

Liste des documents à apporter au magasin

- ☐ Carte grise originale
- ☐ Pièce d’identité et justificatif de domicile
- ☐ Permis de conduire (obligatoire)
- ☐ Retrait : déclaration de cession du cotitulaire qui se retire
- ☐ Contrôle technique valide si le véhicule a plus de 4 ans
- ☐ Mandat d’immatriculation cerfa 13757 (signé sur place si besoin)

Justificatif de domicile et contrôle technique : moins de 6 mois. Hébergé chez un proche ? Attestation d’hébergement à télécharger sur automagdenain.com/documents.html